



4 février 2003

Retrait de lots d'électrodes ORBITER ST et STINGER à l'initiative de la société BARD France

L'Agence a été informée le 17 janvier 03 du retrait suivant :

La société **BARD France** a **retiré du marché** le 13 janvier 03 tous les lots des références **210001 à 210030**, **210001M à 210030M**, **210001S à 210030S**, **210001SM à 210030SM**, **320001 à 320009**, **320100** du dispositif médical dénommé électrodes **ORBITER ST** et **STINGER** suite à un risque de déchirure de la face TYVEK du sachet. Ces dispositifs sont des électrodes électrophysiologiques pour ablation et mapping. Compte-tenu du nombre réduit de destinataires, la société BARD a prévenu ceux-ci directement.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>